

Concours n° 716



SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de son supérieur, le contremaître équipement aqueduc et égouts coordonne et contrôle la production d'eau potable, le traitement des eaux usées en plus d'être responsable de l'opération, l'entretien et la réparation des équipements faisant partie des stations de pompage, régulateurs de débits, stations de chloration, compteurs d'eau, système de télémétrie, vannes de réduction de pression, réservoirs d'eau faisant partie des réseaux d'aqueduc et d'égouts, du lieu d'enfouissement et des lieux de neige usée de la ville. Il assume la direction des employés sous sa responsabilité en plus de préparer et gérer le budget relatif aux activités sous sa responsabilité. Il participe aux périodes de garde en dehors des heures de travail régulières.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en maintenance industrielle jumelé à un minimum de trois à cinq années d'expérience pertinente incluant la gestion de personnel et de budget. Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée.
- Une certification sur la qualité de l'eau potable (P4a, P6a, P6b ou OTUND) sera considérée être un atout.
- Détenir un permis de classe 5.
- Une bonne connaissance des lois, règlements ou normes applicables au secteur d'activités ainsi qu'une bonne connaissance en programmation d'automate, en instrumentation et contrôle, en télémétrie, en mécanique, hydraulique et électricité.
- Avoir suivi un cours de sécurité générale sur les chantiers de construction.
- Une bonne connaissance de la suite Microsoft Office.
- Une bonne connaissance du français écrit et parlé.
- Démontrer du leadership, un esprit d'équipe développé de même qu'une capacité à établir et maintenir de bonnes relations interpersonnelles. Posséder un sens élevé de l'analyse et un bon sens de l'organisation en plus de faire preuve d'une grande disponibilité complètent le profil de la personne recherchée.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, se situe entre 61 647 \$ et 82 143 \$. Les conditions de travail applicables sont prévues à la Politique de rémunération et conditions de travail du personnel cadre. Un régime complémentaire de retraite et des protections d'assurance collective complètent la rémunération globale.

Pour connaître les façons de soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante :

www.ville.rimouski.qc.ca/emplois

Les candidatures sont acceptées jusqu'à 16 h 30, le vendredi 11 décembre 2015.

Capitale économique du Bas-Saint-Laurent, Rimouski est une ville dynamique et accueillante, reconnue pour sa qualité de vie. La Ville de Rimouski applique la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.

